



**2025**

# **RAPPORT**

## **DE GESTION**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 2026**

# Sommaire

## 1. Consolider les fondations

|               |   |
|---------------|---|
| ▶▶ Édito..... | 3 |
|---------------|---|

## 2. Qui sommes-nous ?

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| ▶▶ Présentation de l'Association..... | 4 |
| ▶▶ Le Conseil d'Administration.....   | 6 |
| ▶▶ L'organisation opérationnelle..... | 7 |

## 3. L'année 2025 à l'ADES-PH 44..... 8

## 4. Les moyens mobilisés pour l'accompagnement

|                                          |    |
|------------------------------------------|----|
| ▶▶ Les Ressources Humaines.....          | 10 |
| ▶▶ Le développement des compétences..... | 11 |
| ▶▶ La démarche qualité.....              | 12 |
| ▶▶ La transformation numérique.....      | 13 |
| ▶▶ La coopération.....                   | 13 |

## 5. Que s'est-il passé au sein de nos dispositifs en 2025 ?

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| ▶▶ Les hébergements.....                       | 14 |
| ▶▶ La réinsertion sociale par le logement..... | 17 |
| ▶▶ Les services.....                           | 20 |

## 6. Rapport Financier

|                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------|----|
| ▶▶ Les données d'activité au 31/12/2025.....                       | 23 |
| ▶▶ Les ressources de l'association.....                            | 23 |
| ▶▶ Les postes de dépenses.....                                     | 23 |
| ▶▶ Evolution des taux directeurs de nos principaux financeurs..... | 24 |
| ▶▶ Le compte de résultat.....                                      | 24 |
| ▶▶ Le bilan au 31/12.....                                          | 25 |

## Remerciements..... 26

## Lexique..... 27

# ÉDITO

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité en terme de structuration pour l'ADES-PH44.

Après trois exercices déficitaires, notre association retrouve un résultat financier positif. Cette évolution est une bouffée d'air, mais elle ne doit pas masquer une situation financière fragile.

D'ailleurs en avril 2025, nos autorités de tarification nous ont informé de leur souhait de la mise en place d'un plan de retour à l'équilibre. Si de prime abord cette annonce peut être anxiogène pour l'ensemble des parties prenantes, elle est aussi une marque de soutien du CD44 et de l'ARS à l'égard de notre association.

Cette annonce est venue consolider la nécessaire structuration de l'ADES-PH44 afin de garantir la pérennité économique de nos actions au bénéfice des personnes accompagnées.

Dans ce contexte astreignant, l'association a poursuivi les engagements initiés en 2024 et ceux réglementaires :

- la réalisation des évaluations externes selon le référentiel de l'HAS et conformément aux calendriers de renouvellement des agréments. Au demeurant, la préparation aux évaluations s'est réalisée sans professionnel dédié à la qualité, pour un résultat sur les chapitres 1&2 consacré à l'accompagnement et aux droits des personnes accompagnées tout à fait satisfaisant.
- la refonte de la politique des ressources humaines qui s'est focalisée sur l'aménagement du temps de travail, l'identification des besoins en équivalent temps plein sur chaque structure ainsi que certains outils de gestion des emplois et des compétences. Ce travail a été mené avec le soutien d'une DRH de transition qui est intervenue 4 mois sur l'année.
- les investissements et le déploiement des outils numériques métier.
- l'actualisation de nos outils d'accompagnement (outil de la loi 2002-2 et protocoles qualité)

L'année écoulée a également été marquée par des moments de satisfaction et de partage : les 20 ans du SAVS Equinoxe, la journée associative, les partenariats développés sur le département, les initiatives portées avec les personnes accompagnées, comme la création de d'une bande dessinée.

La signature du PRE en début d'année 2026, nous donne nos priorités pour les 3 prochaines années, à savoir :

- développer et consolider les bonnes pratiques en matière de gestion comptable et financière
- structurer et accompagner la gestion des ressources humaines pour appréhender les défis de demain
- réfléchir à la modularité de notre offre de service sur le territoire

Toutefois la transformation en cours de l'ADES-PH 44 ne saurait être pilotée qu'au prisme de la logique budgétaire. Cela ne doit rester qu'un levier pour permettre une réponse humaniste aux besoins des personnes accompagnées en préservant un cadre de travail apprenant et soucieux du bien-être des collaborateurs.

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés pour la poursuite de leur engagement.

**Pascale MARRA**  
Directrice ADES-PH44

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

## L'ACCUEIL AU CENTRE

L'ADES-PH 44, association Loi 1901 à but non lucratif, est une association qui accueille et accompagne des adultes en situation de handicap. La notion d'accueil est d'ailleurs la raison d'être de l'association et se traduit de la manière suivante :

**“Bien accueillir à l'ADES-PH44 est un principe qui se renouvelle au quotidien pour tous(tes) avec humanité afin que chacun(e) se sente reconnu(e) dans sa singularité”.**

Ce principe est porté par l'ensemble des professionnels et bénévoles qui interviennent au sein des différentes structures que compte l'ADES-PH44. Son offre de service, qui s'étend sur tout le département de la Loire Atlantique, comprend :

- des lieux d'hébergement (EANM, EAM, HEBAC et Résidences Accueil)
- des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

## L'ADES-PH44 c'est :

**171 places  
d'hébergement**



**101 places  
d'accompagnement**



**150 salariés en  
moyenne**

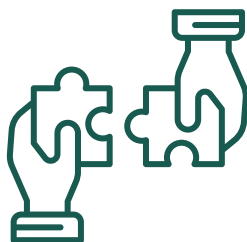


**414 personnes accueillies en 2025**



# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

et aussi :



### Des Coopérations

- Benenova
- CHU de Nantes
- les transports solidaires
- Passerelles et Compétences
- Compas
- Institut Le Jeune
- Collectif T'CAP
- UNAFAM..



**Des Associations Affiliées** qui proposent des activités et rencontres entre familles ; elles financent aussi des actions au bénéfice des personnes accueillies

Association "La Passerelle"  
Association "Bonheur Eiffel"  
Association "Acladi"

## cartographie de nos lieux d'accueil

**HEBAC Les Primevères**  
91 Route de Vertou  
44200 **NANTES**  
02 59 10 18 62

**HEBAC Les Jonquilles**  
6 Avenue d'Assise  
44300 **NANTES**  
02 59 10 18 61

**SAVS Quai de l'Espoir**  
52 Quai Magellan  
44000 **NANTES**  
02 59 10 17 85

**FAH Les Lucioles**  
1A Rue Alfred Nobel  
44300 **NANTES**  
02 59 10 18 40

**RA Bois Colombes**  
25 Rue du Bois Colombes  
44700 **ORVAULT**  
02 59 10 18 65

**FV Les 4 Saisons**  
180 Rue de la Clavellerie  
44440 **TEILLE**  
02 40 97 73 43

**SAVS Equinoxe**  
**RA Ker Océane**  
14 Rue Pierre Augustin  
de Beaumarchais  
44600 **ST NAZAIRE**  
02 59 10 18 00 (SAVS)  
02 59 10 18 05 (RA)

**FV- FAM La Passerelle**  
3 Rue de Galerne  
44450 **DIVATTE SUR LOIRE**  
02 59 10 18 20

**EANM Le Zéphyr**  
1 Rue Lucie Aubrac  
44800 **ST HERBLAIN**  
02 59 10 18 35

**FV Bonheur Eiffel**  
5 Allée Alphonse Fillion  
44120 **VERTOU**  
02 59 10 18 80

**SAVS Les Tilleuls**  
3A Rue des Ajoncs  
44800 **ST HERBLAIN**  
02 59 10 18 70

**FAH Oasis**  
15 Rue de la Grande Ouche  
44340 **BOUGUENAI**  
02 59 10 18 50

**FAH Maison Bleue**  
12 Rue de l'Elan  
44840 **LES SORINIERES**  
02 59 10 18 45

**FV Les Tournesols**  
1 Allée Jacques Brel  
44116 **VIEILLEVIGNE**  
02 59 10 18 55



## 2. Qui sommes-nous ?

### Un Conseil d'Administration composé :

#### Bureau

Geneviève MASSONNET - Présidente  
Nadine DAVID KINSELLA - Vice-Présidente  
Eric VAN DAELE - Trésorier  
Maryse BRAIRE - Secrétaire  
Geneviève PILLET - Secrétaire adjointe  
Marie-Thérèse GABORIEAU - Membre

#### Administrateurs 1er collège (bénévoles)

Philippe BOROT  
Dominique MELUC  
Bruno PIGAUX  
Odile SAMPEUR (UNAFAM)  
Frédéric SIMON  
Jérôme THOMAS

#### Administrateurs 2ème collège (salariés)

Anne-Marie BATY  
Véromanitra LONGUY  
Christelle ROTHUREAU

### Un Conseil d'Administration qui s'investit :

1 Assemblée  
Générale le  
20 Juin 2025

4 Conseils  
d'Administration

6 Bureaux

- Groupe de travail sur le projet associatif : **5** dates
- Groupe de travail sur le projet stratégique : **5** dates
- Préparation de la journée associative : **3** dates
- Entretiens de recrutements des nouveaux bénévoles : **4**
- Groupe de travail sur la charte du bénévole : **3** dates

## 2. Qui sommes-nous ?

### Une organisation opérationnelle composée



#### UN RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE

Après 3 années de déficit, les comptes de l'association présentent un **résultat positif de 283 371 €**. Ce chiffre excédentaire est à considérer avec mesure puisque nous avons perçu des produits exceptionnels.

#### UN PLAN DE RETOUR A L'ÉQUILIBRE

Les autorités de tarification (CD44 et ARS) ont annoncé en avril 2025, la signature d'une convention de Plan de Retour à l'Équilibre afin de **soutenir la structuration de l'association**.

#### DES ÉVALUATIONS EXTERNES

5 agréments ont été évalués en 2025 par le cabinet Bleu Social Parmentier :  
les Foyers d'hébergement pour travailleurs d'ESAT, **Maison Bleue, Lucioles et Oasis**, le Foyer de Vie **la Passerelle** ainsi que le Foyer d'Accueil Médicalisé **Mélaine** et enfin de le SAVS **les Tilleuls**.

#### DES MOMENTS FESTIFS

- En 2025, nous avons vécu :
- LES 20 ANS du SAVS ÉQUINOXE
  - L'illustration de la BD "BO LE ROBOT"
  - La JOURNÉE ASSOCIATIVE

#### UNE SITUATION RH TENDUE

L'ADES-PH 44 subit, comme les autres associations de notre secteur, des **difficultés de recrutement et de fidélisation des collaborateurs**. Si les causes sont multiples, ce constat a des répercussions sur la prise en charge des personnes accueillies mais aussi en matière de gestion des ressources humaines dont une **augmentation de l'absentéisme et du recours à l'intérim**.

#### UNE POPULATION ACCUEILLIE QUI EVOLUE

Nos structures voient l'évolution de la population. Non seulement lors de l'admission de nouvelles personnes au sein de nos structures mais aussi des personnes déjà accompagnées ou suivies. En effet, si le vieillissement à un impact sur l'**accroissement des besoins autour du projet de vie des personnes**, leur capacité à s'autodéterminer demande un ajustement quasi quotidien de nos modes de fonctionnement

#### UNE STRUCTURATION QUI SE POURSUIT

En 2025 de nombreux chantiers se sont poursuivis tels que les groupe de travail sur la **réactualisation des outils** de la loi 2002-2 et plus généralement ceux liés à nos obligations réglementaires et de mise en conformité de nos documents comptables. L'association a aussi initiée un travail délicat sur la **politique de gestion des RH** en lien avec le Plan de Retour à l'Équilibre. Une DRH de transition est venue soutenir la direction associative et le service RH dans l'élaboration d'un accord sur l'aménagement du temps de travail

#### UNE RECHERCHE EN NOTORIETE QUI SE CONCRETISE

Etre vu, connu et reconnu dans nos sociétés est fondamental de nos jours. Si notre secteur a encore un peu de mal à communiquer sur leurs actions auprès d'une large cible, **l'ADES-PH 44 multiplie ses efforts**. En 2025, elle a adhéré au collectif T'CAP, à Passerelle et Compétences ainsi qu'à l'URIOPSS

#### UN INVESTISSEMENT D'OUTILS NUMERIQUES CONSÉQUENT

L'association a acquis et/ou déployé les logiciels suivants :

- IMAGO DUI
  - AGEVAL
  - FACTURATION ELECTRONIQUE
- et d'autres logiciels sont à venir

### Les ressources humaines

Nos organisations reposent sur des femmes et des hommes qui ont le souhait de bien faire, d'apprendre, d'accompagner et de transmettre.

En 2025, le collaborateur type à l'ADES-PH44 est :

- Une collaboratrice : **85% des collaborateurs sont des femmes**
- Age moyen : **45 ans**
- Ancienneté : **8 années**
- Métier le plus représenté : **Accompagnant Éducatif et Social (AES)**

L'Association compte :

- **16 cadres**
- **2 ouvriers**
- **95 employés**
- **23 Agents de Maîtrise**

Au 31/12/2025 :

**119 collaborateurs en CDI**

**17 en CDD dont 7 en alternance**

**125,84 ETP**

**effectif moyen mensuel en ETP : 143,3**



Le taux d'absentéisme de l'ADES-PH44 est en augmentation comparé à 2024. Si l'analyse des causes fait partie des priorités à venir, la réponse apportée sur 2025 a été une sollicitation conséquente de l'intérim afin de garantir et maintenir la qualité de l'accompagnement auprès des personnes.

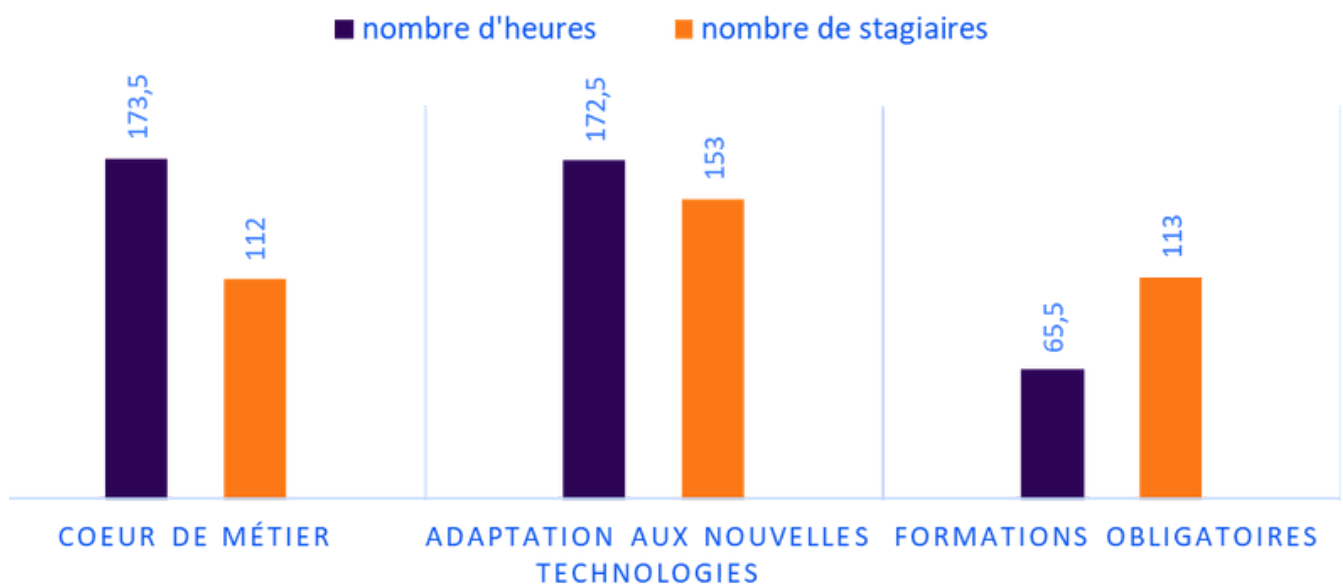
## 4. Les moyens mobilisés pour l'accompagnement

### Le développement des compétences

En 2025, en moyenne **126** collaborateurs ont assisté, au moins, à une journée de formation, dont :

- 94% par les professionnels socio-éducatif
- 2% par les professionnels du paramédical
- 4% par les professionnels administratifs

Le coût global de l'investissement en formation s'élève à : **164 209 €** (ce montant inclus les frais pédagogiques, les frais annexes ainsi que les salaires bruts chargés et le coût de l'intérim en cas de remplacement). A titre indicatif, l'OPCO n'est intervenu qu'à hauteur de **34 191 €**.



Sur l'année, l'ADES-PH44 a financé **105** séances de 2h d'Analyses des Pratiques à destination de l'ensemble des professionnels socio-éducatif et paramédical (y compris les responsables de structures) pour un montant de plus de **21K€**

### La démarche qualité

Parmi les actions liées à la démarche qualité, l'association a initié et/ou finalisé la réactualisation de différents outils de la loi 2002-2, tels que les contrats de séjours, les livrets d'accueils, les règlements de fonctionnement... Ce travail a été le point de départ de la nécessaire harmonisation des outils au niveau associatif et il a été mené pour l'essentiel en groupe de travail mixte entre les acteurs (personnes accompagnées, professionnels, proches) et entre les dispositifs (services/hébergements).

L'année 2025 reste toutefois l'année des premières évaluations externes avec le référentiel HAS. Sans personnel dédié à la qualité et à la gestion des risques, le travail préparatoire a été conséquent et souvent stressant pour des professionnels qui ont à cœur de montrer leurs savoir-faire. Outre l'investissement financier que les évaluations demandent (coût du cabinet évaluateur, formation ...), cela a permis une dynamique au sein des équipes et leur professionnalisation. Au vu des résultats des évaluations, c'est aussi et surtout une belle reconnaissance :

- de la qualité de l'accompagnement de la part des professionnels
- de la capacité à s'adapter
- de l'aptitude des responsables à conduire le changement auprès de leurs équipes
- de la taille de nos structures qui semble répondre aux souhaits des personnes en situation de handicap.

Pour rappel, cette année 5 agréments ont été évalués par le cabinet Parmentier Bleu Social. Ci-dessous les résultats de l'évaluation du Foyer de Vie "La Passerelle" publiés sur le site Qualiscope.



### La transformation numérique

La révolution numérique, les contraintes réglementaires en matière d'accompagnement ainsi que la mise en œuvre prochaine de Sérafin-ph impactent les métiers du médico-social. Cela nous oblige à nous équiper en matière de solutions numériques performantes, sécurisées et fiables.

- L'année 2025 a vu le déploiement et l'utilisation par l'ensemble des professionnels du dossier informatisé de l'usager "IMAGO DUI" et concomitamment l'adhésion de l'ADES-PH44 au regroupement E-Santé Pays de la Loire pour la sécurisation des données médicales, notamment, via la messagerie de santé.
- Le logiciel qualité et gestion des risques "AGEVAL" acquis en fin d'année 2024, a été pris en main par le groupe projet composé de 2 responsables et de la directrice. Son déploiement, au sein des structures, est prévu début 2026.
- La facturation électronique, bien que non obligatoire pour notre association, est un outil permettant de diviser par 2 les délais et les coûts de traitement. La taille de notre association nous oblige à trouver des solutions qui doivent allier efficacité, fiabilité et réduction des coûts. L'ADES-PH44 a donc fait le choix de s'inscrire de manière anticipée dans cette transformation ; fin d'année 2025 elle a signé avec l'éditeur de logiciel comptable la solution de dématérialisation des factures.

### La coopération

Coopérer, s'inscrire dans un territoire, trouver des partenaires pour compléter nos accompagnements est essentiel pour :

- offrir des prestations de qualité aux personnes en situation de handicap
- accompagner les professionnels dans le développement de leurs connaissances
- s'appuyer sur un réseau
- voire mutualiser les moyens.

En 2025, l'ADES-PH44 a adhéré à l'URIOPSS, au collectif T'CAP et à Passerelles et Compétences. Les responsables des structures ainsi que les coordinateurs font vivre et développent les partenariats locaux, au plus près des lieux géographiques des structures.

# Les hébergements



## Les Etablissements d'hébergement : EANM, EAM



**Foyer de Vie La Passerelle**

29 places dont 1 accueil temporaire  
Tous types de déficiences



**Foyer de Vie Bonheur Eiffel**

9 places dont 1 accueil temporaire  
Tous types de déficiences



**Foyer de Vie Le Zéphyr**

7 places aménagement Creton  
Tous types de déficiences

**Foyer d'Accueil Médicalisé Mélaine**

9 places dont 1 accueil temporaire  
Tous types de déficiences

**Foyer d'Accueil et d'Hébergement Le Zéphyr**

9 places dont 1 accueil temporaire  
Tous types de déficiences



**Foyer de Vie Les Tournesols**

8 places  
Tous types de déficiences



**Foyer de Vie Les 4 Saisons**

18 places  
Tous types de déficiences



**Foyer d'Accueil et d'Hébergement  
Les Lucioles**

9 places dont 1 accueil temporaire  
Tous types de déficiences



**Foyer d'Accueil et d'Hébergement  
Maison Bleue**

9 places dont 1 accueil temporaire  
Tous types de déficiences



**Foyer d'Accueil et d'Hébergement  
Oasis**

9 places  
Tous types de déficiences

Les faits marquants au sein des Foyers de Vie (FV), Foyers d'Accueil et D'hébergement (FAH) et Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

### Liés à l'accompagnement des résidents

#### Un accompagnement du parcours toujours plus considérable

**Au sein des FAH**, les projets de vie évoluent. Nous constatons une augmentation des ruptures du contrat d'accompagnement et de soutien par le travail, que cela soit à l'initiative des travailleurs ou prononcé par l'ESAT. Conséquences :

- des résidents maintenus en FAH le temps d'une réorientation et de la libération de places sur un autre dispositif et donc une perte de chance pour les personnes en attente de places en FAH,
- une nécessaire réorganisation des ressources humaines et des plannings ainsi que des coûts RH supplémentaires.

**Au sein des FV/FAM**, le vieillissement et le développement des pathologies associées des résidents accueillis nous amène à porter notre accompagnement sur des missions plus en lien avec le soin et l'accompagnement à la santé. Cela peut questionner la mission même du foyer de vie. Ce vieillissement est notamment couplé avec celui des proches et nous notons que les séjours en famille sont, soit raccourcis soit inexistant. La réorientation vers des structures types EHPAD reste encore difficile et doit être travaillée.

### Liés à la qualité et la gestion des risques

En 2025, les établissements ont :

- vécu leur premières évaluations externes selon le référentiel HAS (en avril le FV la Passerelle et le FAM Mélaïne, en décembre 2025, les FAH Maison Bleue, Oasis et Lucioles)
- élaboré ou réactualisé différents protocoles et outils de la loi 2002-2
- éprouvé 2 décès suite à des épisodes d'épidémies saisonnières

### Liés au partenariat et à la vie sociale

- Création d'un Conseil à la Vie Sociale commun aux 3 FAH : Maison Bleue, Oasis et Les Lucioles
- Mise en place d'un partenariat entre le Zéphyr et l'IME Val Lorie (APAJH) dans le but de préparer les jeunes à la vie dans une structure pour adultes
- Développement d'un partenariat entre le GEM et le FV Bonheur Eiffel
- Écriture et illustration d'une BD "BO le Robot" par les résidents de La Passerelle avec le concours de la Médiathèque de Divatte sur Loire.

# La réinsertion sociale



## La réinsertion sociale : HEBAC et RA



### Hébergement Accompagné

#### Les Jonquilles

8 places

Déficiences du psychisme



### Hébergement Accompagné

#### Les Primevères

7 places

Déficiences du psychisme



### Résidence Accueil Bois Colombes

22 places

Déficiences du psychisme



### Résidence Accueil Ker Océane

18 places

Déficiences du psychisme

### Les faits marquants au sein des Hébergements Accompagnés et des Résidences Accueils

#### Liés aux Ressources Humaines

Le turn-over de personnel débuté en 2024 s'est prolongé en 2025. A cela s'est ajouté des absences pour maladie en augmentation, d'ailleurs la responsable, Mme Jessica LELION est en arrêt maladie depuis le mois de mai. Son poste a été réattribué de manière transitoire à Mmes DE BRITO et PISTOLET, toutes deux responsables des SAVS de l'Association. Cela a permis d'apporter de la stabilité pour les personnes mais aussi pour les professionnels.

#### Liés à l'accompagnement

Les absences pour maladie ou les démissions de professionnels ont retardé le travail de réorientation et de consolidation des projets de vie des personnes accueillies. Plus particulièrement sur les HEBAC dont le bâti ne correspond plus aux nécessités de personnes qui vieillissent et dont les besoins, en matière d'aide humaine, s'accroissent. Cela vient réinterroger l'agrément et la mission des HEBAC. En 2025, nous avons éprouvé le décès de deux résidents dont un par suicide en juin 2025. Son impact perdure en 2026 pour les personnes et aussi pour une professionnelle toujours en arrêt maladie depuis.

L'année 2025 prévoyait l'ouverture de 7 places supplémentaires au sein de la résidence accueil sur la commune d'Orvault. Pour ce projet 2 maisons destinées à de la colocation ont été louées par l'association, la maison "Botte d'Asperge" et "La Paquelais". au 31/12/2025, seuls 3 résidents sur 7 ont été accueillis. Plusieurs raisons expliquent ce retard :

- l'absence de la responsable sur plus de 7 mois
- la proposition de colocation qui ne répond pas forcément aux souhaits des futurs locataires
- un manque de disponibilités des différents partenaires (y compris celle de l'association)

#### Liés aux partenariats et à la vie sociale

Les personnes accompagnées au sein des HEBAC et RA présentent des déficiences du psychisme et qui s'inscrivent dans un parcours de soin. Les partenariats avec les pôles psychiatriques de Nantes et St Nazaire se poursuivent. D'ailleurs la convention de coopération avec le CHU de Nantes s'enrichit en incluant l'accompagnement des personnes accueillies en HEBAC. La nouvelle convention doit être signée en 2026.

# Les services



## Les Services



### **SAVS Quai de l'Espoir**

52 places

Tous types de déficiences

### **SAVS Les Mahaudières**

6 places

Tous types de déficiences



### **SAVS Les Tilleuls**

8 places

Déficiences motrices



### **SAVS Equinoxe**

35 places

Tous types de déficiences

### Les faits marquants au sein des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

#### Liés aux partenariats et à la vie sociale

Sur une initiative du département de la Loire-Atlantique, l'année 2025 a vu la finalisation de la convention de partenariat entre les SAAD, SSIAD, SAVS et SAMSAH de la région Nazairienne. Ce partenariat a pour objet de permettre aux services d'aide et de soin à domicile de bénéficier d'une expertise dans l'accompagnement de leur bénéficiaires en situation de handicap par les SAVS et SAMSAH. Le SAVS Equinoxe devient donc une ressource.

En octobre 2025, nous avons fêté les 20 ans du SAVS Equinoxe à travers une journée portes ouvertes. Celle-ci fut un succès puisque plus de **100** personnes ont répondu présents dont près de **23** associations partenaires du territoire.

#### Liés à l'accompagnement et la qualité

L'embolisation des listes d'attente sur les SAVS Equinoxe et Quai de L'Espoir se confirme. Malgré une durée moyenne d'accompagnement de 3 ans et d'une file active effective, hormis pour le SAVS "Les Tilleuls", on compte plus de 2 ans d'attente pour admettre une nouvelle personne au sein des services. Le SAVS Quai de l'Espoir a d'ailleurs mis en pause le processus d'admission sur l'année entière.

Cette situation est regrettable au regard des besoins des personnes avec des fragilités psychologiques où bien souvent le besoin est immédiat.

Le SAVS Les Tilleuls a été évalué en décembre 2025. Cela fut complexe en terme de préparation, car d'une part notre politique qualité n'était pas complètement opérationnelle, et d'autre part par la spécificité de ce service qui ne répond en rien aux mission d'un SAVS classique. Nous pouvons dire que malgré cela les évaluations des chapitres 1 et 2 ont été satisfaisantes.

## 6. Rapport financier

### Les données d'activité au 31/12/2025

Agréments/Autorisations

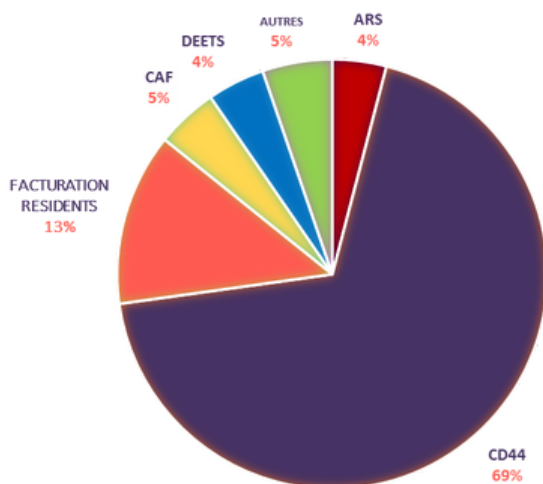
**272** places  
d'établissements ou de  
services

**77 746** journées réalisées\*

Taux d'occupation : **86,13%**  
hébergement\* et  
**115,10 %** pour les services

\*hors Hébergement Accompagnés et  
Résidences Accueil

### Les ressources de l'association



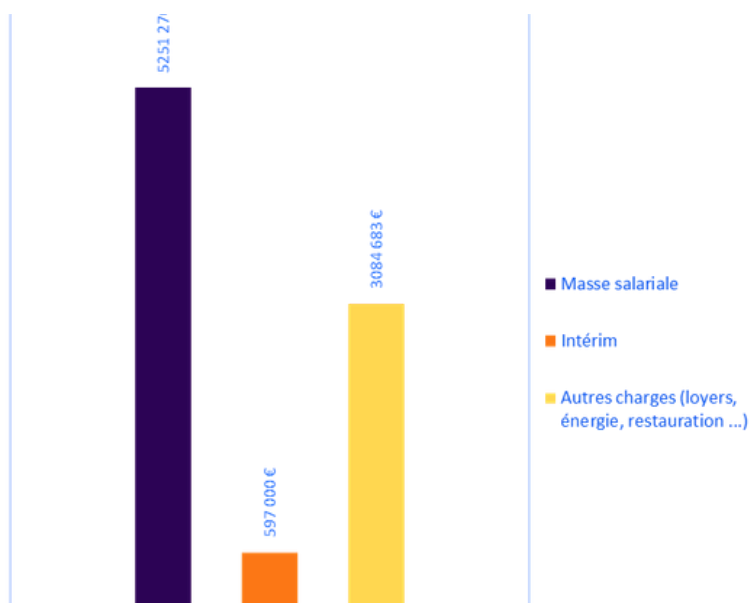
une dépendance à un seul financeur



### Les postes de dépenses



une hausse du recours à l'intérim



### Évolution des taux directeurs de nos principaux financeurs

| ANNEE | CONSEIL<br>DEPARTEMENTAL DE LA<br>LOIRE ATLANTIQUE | ARS   | DEETS    |
|-------|----------------------------------------------------|-------|----------|
| 2023  | 1,92%                                              | 1,97% | 0%       |
| 2024  | 7,56*                                              | 2,91% | 0%       |
| 2025  | 0%                                                 | 0,93% | 14,58%** |

\* correspond à l'ouverture des places sur le Foyers de Vie La Passerelle  
 \*\* correspond au financement de 7 places supplémentaires pour la Résidence Accueil Bois Colombe

#### Les Crédits Non Reconductibles

En 2025, l'association a bénéficié de **140 K€** de crédits non-reconductibles, ce montant se décompose ainsi :

- **50 K€** du CD44 au titre du soutien à la restructuration
- **90 K€** de l'ARS au titre du soutien ESMS en difficulté et appui à la réorganisation et la structuration RH

### Le compte de résultat

Comme indiqué en page 8 du présent document, l'association présente un résultat positif après 3 années de déficit. Si il est certain que le travail de structuration de l'association et de maîtrise des dépenses en cours commence à porter ses fruits, nous sommes également conscient que cette amélioration provient pour l'essentiel de produits exceptionnels.

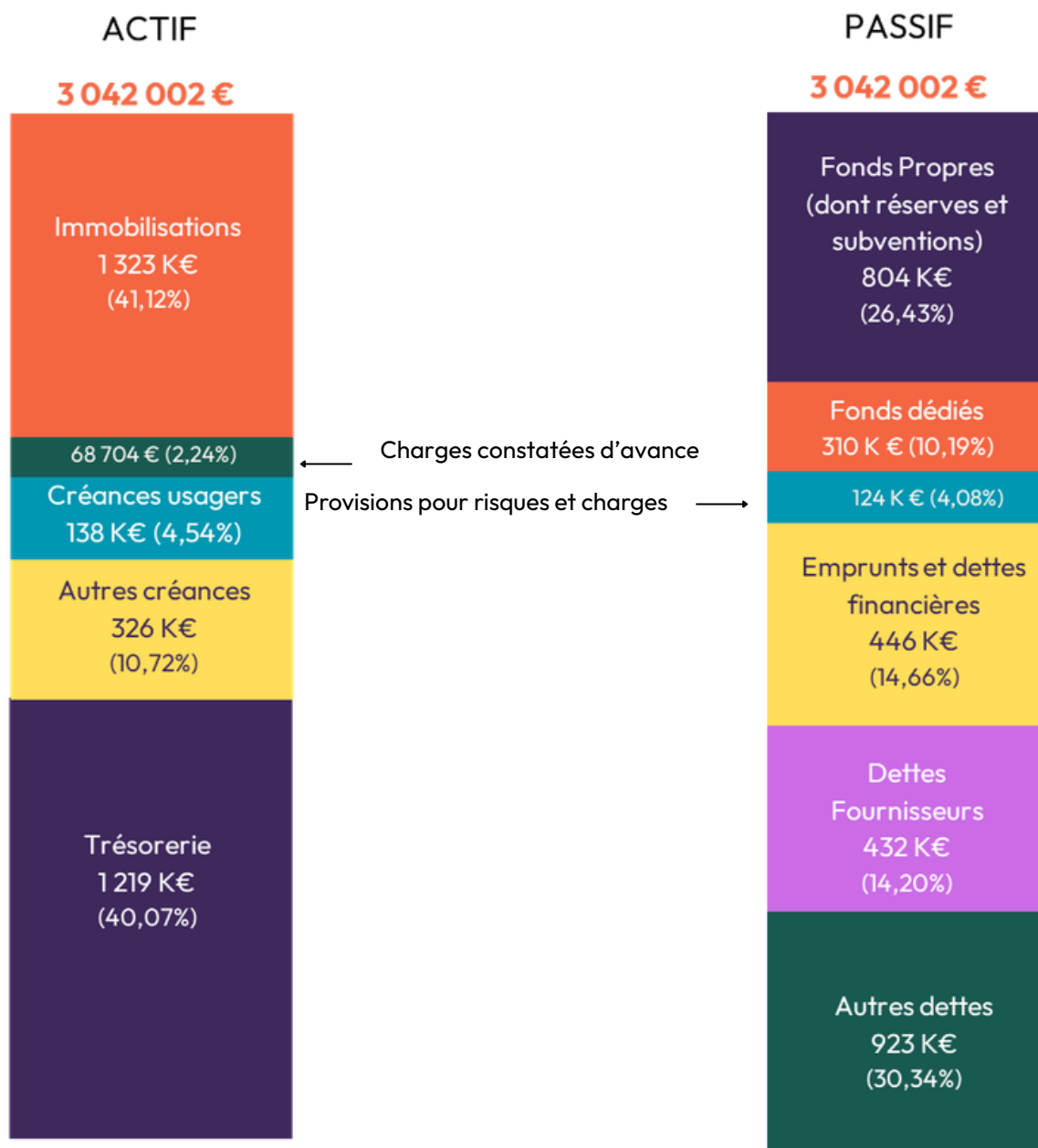
|                                          | 2025             | 2024             | Evolution       |
|------------------------------------------|------------------|------------------|-----------------|
| Dotation CD44                            | 6 209 160        | 6 178 536        | 30 624          |
| Dotation ARS                             | 364 850          | 332 317          | 32 533          |
| Dotation hors département                | 61 394           | 95 684           | -34 290         |
| Facturation bénéficiaires                | 1 172 710        | 1 096 299        | 76 411          |
| CAF                                      | 419 233          | 394 856          | 24 377          |
| Subvention DEETS                         | 391 462          | 349 966          | 41 496          |
| Provisions d'exploitation                | 64 041           | 210 213          | -146 172        |
| Production immobilisée                   | 98 886           | 75 035           | 23 851          |
| Fond dédié                               | 8 160            | 151 179          | -143 019        |
| Autres                                   | 227 015          | 78 130           | 148 885         |
| Produits financiers                      | 14 324           | 16 179           | -1 855          |
| Produits exceptionnel                    | 0                | 5 092            | -5 092          |
| <b>Total des produits</b>                | <b>9 031 235</b> | <b>8 983 486</b> | <b>47 749</b>   |
| Autres achats et charges externes (AACE) | 3 084 683        | 2 781 290        | 303 393         |
| Masse salariale                          | 5 251 270        | 5 997 026        | -745 756        |
| Impôts et taxes                          | 8 835            | 9 676            | -841            |
| Dotation aux amortissements              | 177 066          | 141 398          | 35 668          |
| Provisions d'exploitation                | 199 324          | 90 385           | 108 939         |
| Autres                                   | 12 177           | 1 288            | 10 889          |
| Charges financières                      | 14 509           | 20 779           | -6 270          |
| Charges exceptionnelles                  |                  | 12 273           | -12 273         |
| <b>Total des charges</b>                 | <b>8 747 864</b> | <b>9 054 115</b> | <b>-306 251</b> |
| <b>Résultat</b>                          | <b>283 371</b>   | <b>-70 629</b>   |                 |

#### Comprendre les charges et les produits

Le total des charges présente une diminution de plus de 300 K€ cela s'explique notamment par la baisse de la masse salariale due à des postes CDI gelés mais compensé par de l'interim. D'ailleurs nous notons que la ligne "Autres achat et charges externes" augmente de plus de 300 K€ essentiellement imputables aux coût de l'interim. Les produits présentent également un excédent qui se justifie par des produits exceptionnels (leg pour 139 K€ et les CNR- voir pg 24) mais aussi par l'augmentation de la facturation des résidents.

## 6. Rapport financier

### Le bilan au 31/12



Comparativement à 2024 le bilan de l'association présente une baisse de 83 370 €.

Les points à retenir :

- des fonds propres en augmentation de 237 K€ ainsi que les fonds dédiés de 121 € par rapport à l'année dernière
- une trésorerie en baisse de 124 K€

### Les indicateurs financiers

|                             | 2025 | 2024 |
|-----------------------------|------|------|
| Fond de Roulement           | 362  | 110  |
| Excédent en F.R.            | 890  | 1233 |
| Capacité d'Auto Financement | 546  | -207 |

### À TOUS LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES :

- **Les personnes en situation de handicap**
- **Les professionnels** engagés pour le bien-être des personnes que nous accompagnons
- **Les bénévoles** toujours présents lors des bons et des mauvais moments
- **Les familles et les proches** qui nous font confiance
- **Les membres du Conseil d'Administration** qui s'investissent sans compter au service de l'ADES-PH44
- **Les partenaires** qui nous accompagnent et facilitent notre mission :  
Les associations Bonheur Eiffel, La Passerelle, ACLADI et UNAFAM.  
Passerelles et Compétences, T'CAP, Benenova, la MDPH, les bailleurs, Ettic, ...
- **Les financeurs** qui soutiennent notre mission :  
Le Conseil départemental de Loire-Atlantique, l'ARS Pays de la Loire et la DEETS
- et enfin **les généreux donateurs**

- **ADES-PH** : Association Des Etablissements et Services pour les Personnes Handicapées
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **CVS** : Conseil de Vie Social
- **DUI** : Dossier Usager Informatisé
- **EAM** : Etablissement d'Accueil Médicalisé
- **EANM** : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé
- **EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante
- **ESAT** : Etablissement ou Service d'Aide par le Travail
- **ESMS** : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux
- **ETP** : Equivalent Temps Plein
- **FAH** : Foyer d'Accueil et d'Hébergement
- **FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé
- **FV** : Foyer de Vie
- **GEM** : Groupe d'Entraide Mutuelle
- **HAS** : Haute Autorité de Santé
- **HEBAC** : Hébergement Accompagné
- **IDE** : Infirmier en soins généraux
- **IME** : Institut Médico-Educatif
- **OPCO** : Opérateurs de Compétences
- **PRE** : Plan de Retour à l'Equilibre
- **RA** : Résidence Accueil
- **RH** : Ressources Humaines
- **SAAD** : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- **SAMSAH** : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
- **SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- **SSIAD** : Service de Soins Infirmiers à Domicile